

LIÈGE - CULTURE

Emprunter une œuvre d'art ? C'est possible

○ Emprunter une œuvre d'art comme on emprunte un livre ou film ? C'est possible ! Ce mardi, la bibliothèque des Chiroux, en plein centre de Liège, a

en effet inauguré un service de prêt d'œuvres d'art contemporain. Le principe : permettre à ses membres d'accrocher à leurs murs des œuvres d'art de qualité sans débours le moindre euro. Le plaisir de contempler chez soi une vé-

ritable œuvre d'art n'est désormais plus uniquement réservé aux seuls fortunés. Il s'agit d'une première en Wallonie : il est possible aux adhérents de la bibliothèque liégeoise d'emprunter gratuitement une œuvre d'art. Sur simple présentation d'une carte

d'affilié, toute personne aura en effet l'opportunité de choisir une œuvre parmi celles qui constituent la collection de l'artothèque, et de la conserver à domi-

cile pour une période de deux mois maximum.

Pour ses instigateurs, cette initiative procède d'un constat, partagé et résumé ainsi par Paul-Émile Mottard, député provincial en charge de la Culture :



PAUL-ÉMILE MOTTARD : « CELA VA PERMETTRE DE DÉMOCRATISER L'ART »

« L'art contemporain ne se laisse pas facilement appréhender et une exposition constitue souvent un frein pour le public. » D'où la nécessité, selon les responsables, de « démocratiser l'art et de faire connaître la création contemporaine liégeoise. » Notamment au travers de la réalisation



On pourra « louer » un tableau comme un simple livre. ■ PHILIPPE LUC

de projets comme l'artothèque.

27.000 EUROS DÉBLOQUÉS

Au niveau du budget, la bibliothèque des Chiroux a débloqué près de 27.000 euros pour la période 2014-2015. De manière à constituer, sur base des conseils d'une commission composée d'experts indépendants, une collection comprenant plus de septante œuvres. Cette collection, appelée selon les responsables du projet à être continuellement étoffée, contient à la fois des photos, des dessins ou encore gravures d'artistes reconnus ou émergents, et se veut représentative des divers courants de la création contemporaine en

province de Liège. Les œuvres sont exposées dans un local de la bibliothèque aménagé spécialement à cet effet, selon un système de rotation permettant le remplacement quasi instantané des œuvres empruntées. Parallèlement au prêt des œuvres, l'artothèque entend en outre organiser régulièrement des conférences et expositions. ■

MAXIME RAHIER

À NOTER Heures d'ouverture : le vendredi de 13h à 18h et le samedi de 9h à 15h.

Durée de prêt d'une œuvre : 2 mois.

Prêt gratuit pour les personnes inscrites aux Chiroux.

Les frais d'inscription : 6 €/an.